

L'exploitation agricole, la famille et le travail : nouvelles formes, nouvelles régulations ?

*Sophie Madelrieux, Cemagref, UR Développement des Territoires Montagnards, Domaine Universitaire, 2 rue de la Papeterie, BP 76, 38402 Saint Martin d'Hères, France, sophie.madelrieux@cemagref.fr
Baptiste Nettier, Cemagref, UR Développement des Territoires Montagnards, Domaine Universitaire, 2 rue de la Papeterie, BP 76, 38402 Saint Martin d'Hères, France, baptiste.nettier@cemagref.fr
Laurent Dobremez, Cemagref, UR Développement des Territoires Montagnards, Domaine Universitaire, 2 rue de la Papeterie, BP 76, 38402 Saint Martin d'Hères, France, laurent.dobremez@cemagref.fr*

Résumé

Les exploitations agricoles connaissent de profondes transformations du fait de l'évolution du contexte agricole mais aussi des mutations du travail. Le maintien des exploitations ne dépend plus seulement des performances technico-économiques mais aussi de l'articulation travail-famille-exploitation pour les exploitants comme pour leur famille. Pour mieux comprendre ces transformations, nous proposons d'analyser la façon dont s'articulent les changements dans les activités agricoles, non agricoles et les événements familiaux dans des ménages agricoles, à partir de 14 cas des Alpes du Nord. Nous avons dégagé sept formes de relations travail-famille-exploitation qui peuvent s'enchaîner au cours des trajectoires. Par cette approche située nous analysons les raisons concrètes de l'émergence de formes historiques, les effets pratiques et les modes de régulation. Nous discutons des changements dans l'activité agricole en lien avec la transformation de ces relations.

Mots-clé : *exploitation d'élevage, famille, travail, transformation, régulation.*

Introduction

Les transformations des exploitations d'élevage, du travail et des familles

Dans les systèmes traditionnellement familiaux, les exploitants agricoles expriment de plus en plus de difficultés à articuler exploitation et famille, notamment les éleveurs du fait de l'astreinte quotidienne auprès des animaux, que les membres de la famille ne sont plus systématiquement associés à l'exploitation, ce qui peut entraîner des tensions dans la famille (Blanc et Mac Kinnon, 1990). Aujourd'hui, le maintien d'exploitations agricoles et leurs évolutions ne dépendent plus seulement des seules performances technico-économiques mais aussi de la vivabilité du système pour le ou les exploitants comme pour chaque membre de la famille, même ou d'autant plus pour ceux qui ne sont pas impliqués dans le travail agricole, pour assurer la continuité de l'exploitation et de la famille (Gasson et al, 1988).

Or, depuis les années 1990 les formes d'exercice de l'activité agricole connaissent de profondes mutations du fait des évolutions conjointes mais parfois dissonantes des politiques agricoles et environnementales, des exigences des filières, du regard de plus en plus pesant d'autrui sur la façon dont les exploitants exercent leur activité (Hermansen et al, 2006 ; Ondersteijn et al, 2006). Ces mutations des mondes agricoles sont également traversées par d'autres : celles de la famille et du travail. Les rapports au travail des exploitants changent, signant la fin du labeur paysan (Barthez, 1996) -où les paysans ne comptaient pas leurs heures, où la vie domestique et la vie de travail n'étaient pas dissociées- avec l'introduction de la notion de temps, de rémunération dans l'exercice de l'activité. Les représentations qu'ont les exploitants de leur travail se diversifient (Johnsen, 2004) opposant des situations où le travail est un facteur de production, à d'autres où il participe à la construction d'un projet de vie ou à une logique d'emploi au sein des familles associé à un système complexe d'activités agricoles et non agricoles (Bowler et al., 1996). Les rapports à la famille changent également, l'autonomie s'immisce dans la vie commune (de Singly, 2005). Aujourd'hui l'individu, son autonomie et son bien-être sont au cœur du fonctionnement familial. Et on assiste à une autonomisation du rapport à l'emploi : les conjointes d'exploitants travaillent de plus en plus à l'extérieur (Gasson et Winter, 1992 ; Haugen et Blekesaune, 2005), les enfants ne prennent plus systématiquement la relève.

Ainsi, pour comprendre les transformations des exploitations et mieux les accompagner, il nous semble indispensable de mieux prendre en considération les relations entre travail, famille et exploitation. Des changements seront d'autant mieux acceptés ou mis en œuvre dans les exploitations, s'ils tiennent compte

des conséquences qu'ils auront sur la réorganisation du travail et la façon dont ils affectent la relation entre travail et famille. Nous avons mis au point une méthode de mise à plat de l'organisation du travail permettant de raisonner des changements quant à leurs conséquences sur le réorganisation du travail (Madelrieux et al, 2009a). Nous proposons maintenant d'interroger les relations entre travail, famille et exploitation, la façon dont des changements affectent ces relations et les modes de régulation à l'œuvre. Nous présentons ici une étude, menée dans quatorze ménages agricoles, des interactions entre modifications dans les activités non agricoles, événements familiaux et activités agricoles, afin de mieux comprendre les transformations de ces dernières.

1- Positionnement : les transformations des exploitations d'élevage au prisme des relations famille-travail

Parmi les travaux s'étant intéressés aux relations entre travail et famille, on trouve surtout des travaux en sociologie, qui expliquent la relation entre situation familiale et situation d'emploi soit à partir du travail, soit à partir de la famille, sans doute en raison des cloisonnements entre sociologie du travail et sociologie de la famille. A part quelques exceptions, peu de travaux portent sur la relation en tant que telle. Or, travail et famille sont en interaction et leurs processus d'évolution s'imbriquent. Des chercheurs ont proposé de s'intéresser à la relation entre travail et famille en la construisant comme objet de recherche (Barrère-Maurisson, 1992 ; Bonnet et al, 2006). Au-delà de la reconnaissance de l'existence d'une relation entre le travail et la famille, Barrère-Maurisson (1992) pose trois principes pour l'analyse. Le principe d'articulation consiste à saisir ensemble les deux entités. Parler d'articulation signifie que les éléments sont interdépendants et non complètement autonomes. Pour ne pas réduire ces articulations à de simples relations de causalité, l'auteur propose de s'attacher à l'analyse des processus et pose le principe de transformation pour saisir les interactions par leurs dynamiques et la façon dont chaque entité influence l'autre au cours de changements. Il s'agit de saisir les logiques d'interaction entre le déroulement des itinéraires professionnels et familiaux. Enfin le principe de régulation conduit à considérer que l'évolution de la relation entre famille et travail, afin que se maintienne l'articulation, n'est possible que grâce à des régulations. Les régulations sont les adaptations des différents termes de la relation et de la relation elle-même pour que se maintienne une articulation. Ici nous les considérerons sur un horizon temporel interannuel. Elles permettent de rendre compte des transformations et ajustements réciproques entre travail et famille, ainsi que de leurs limites.

C'est dans ces perspectives que nous nous inscrivons. Toutefois, notre entrée portant sur les transformations des exploitations d'élevage, nous focalisons notre attention sur les relations entre activités agricoles, non agricoles et événements familiaux plutôt que, classiquement dans ces approches, entre travail domestique et professionnel, autrement dit sur les relations travail-famille-exploitation (pour garder à l'objet exploitation toute sa visibilité). Nous ne définissons pas les termes en général mais en tant qu'intégré à la relation. Nous entendons alors par :

- relation entre travail et famille : la division familiale du travail, que Bonnet et al. (2006) nomment en dynamique « carrière familiale », pour rendre compte des interactions entre les événements de la vie conjugale et familiale et la carrière professionnelle de chacun des membres de la famille ;
- relation entre travail et exploitation : la répartition de la force de travail (familiale et autre -salié, aides bénévoles, ...) entre les activités agricoles et non agricoles du ménage qui, en dynamique, rend compte des interactions entre événements liés aux activités extérieures et ceux liés aux activités sur l'exploitation ;
- relation entre famille et exploitation : la division familiale du travail sur l'exploitation qui, en dynamique, rend compte des interactions entre les événements de la vie conjugale et familiale et ceux liés aux activités sur l'exploitation.

L'exploitation agricole est vue ici globalement comme la combinaison des productions et leur valorisation, les formes de diversification et un collectif de travail. Les changements considérés sont donc ceux qui affectent les relations travail-famille-exploitation, au niveau global où on les étudie. Les régulations correspondent aux solutions organisationnelles mises en place pour que se maintienne l'articulation entre les trois termes, par exemple le recours à de la main-d'œuvre salariée ou à des aides bénévoles pour réaliser le travail sur l'exploitation ou s'occuper des enfants ; aménagement de la combinaison des activités d'un ou des conjoints pour faire face à un événement familial...

2- Méthodologie

Pour saisir l'évolution des articulations entre travail, famille et exploitation, nous avons combiné une approche bibliographique sur l'évolution historique (depuis les années 1950) des formes de relations et une approche située dans des cas d'exploitations.

2.1- Recueil des données en exploitation

Nous avons réalisé des entretiens auprès d'exploitants agricoles pour reconstituer l'histoire de l'exploitation, de la famille et des activités de chacun des membres, depuis l'installation sur l'exploitation jusqu'au moment de l'enquête. Ces exploitations ont été choisies dans une même zone pour que les éléments de contexte soient similaires et de façon à aborder une diversité de systèmes de production et de combinaisons d'activités des ménages agricoles. Notre choix s'est porté sur le massif des Bauges (Alpes du Nord françaises) avec une agriculture traditionnellement familiale (Cialdella et al, 2009), qui présente une proximité avec des centres urbains importants et des possibilités d'emploi non agricoles, pris dans une dynamique de périurbanisation et d'influence touristique croissante potentiellement favorables à des activités de diversification sur la ferme, laissant donc supposer l'émergence de nouvelles formes d'articulation entre travail, famille et exploitation.

Dans cette étude, nous avons retenu uniquement des exploitations à titre individuel ou société pour certains couples, mais pas d'exploitations associant plusieurs ménages. L'étude s'appuie sur l'expérience de douze couples, dont l'un des conjoints au moins exerce une activité agricole (mono ou pluriactif), et de deux célibataires. Nous avons vu de jeunes couples (moins de 40 ans), des couples plus âgés (plus de 60 ans) mais la plupart se situent toutefois dans la tranche d'âge 40-60 ans. Cet échantillon permet d'appréhender des cas où les deux membres du couple sont impliqués sur l'exploitation, celle-ci étant leur unique activité professionnelle, d'autres où un seul membre est impliqué, d'autres où on a une implication différenciée des deux membres du couple. Les systèmes de production sont variés : vaches laitières (avec éventuellement transformation fromagère et vente directe ou associé à un atelier viticole), vaches allaitantes, chèvres avec transformation fromagère et vente directe, brebis allaitantes, chevaux.

2.2- Traitement des données : reconstitution et analyse des « carrières familiales »

Saisir l'évolution des articulations entre travail, famille et exploitation implique de mettre en évidence les événements qui signalent les points d'inflexion et les moments de recomposition des trajectoires. La signification de ces événements, leurs poids sur l'orientation des parcours ne prennent sens que resitués dans la dynamique même des trajectoires (Battagliola et al, 1991). Du point de vue de la construction des parcours, nous focalisons notre attention sur le couple une fois constitué (ou le célibataire quand il n'y a pas de conjoint), pour saisir les inflexions des trajectoires à situation matrimoniale constante. Il n'y a événement que lorsqu'il y a infléchissement de la trajectoire, c'est-à-dire modification des activités de l'un ou l'autre des membres du couple ou du célibataire, et par là-même, de leur implication sur l'exploitation, ce que nous appelons « changement de position ». A partir des cas étudiés, nous avons élaboré une grille de lecture de la diversité des positions possibles (Tableau 1). Elle caractérise les positions occupées par chacun au cours du temps. L'intitulé de ces différentes positions caractérise l'implication par rapport à l'exploitation (l'exploitation et ses transformations restant notre point d'entrée) et correspond à l'implication au niveau du travail effectué sur l'exploitation agricole, dont les activités de diversification ; au pilotage de l'exploitation ; aux activités extérieures et sources de revenus non agricoles. Elles peuvent être occupées indifféremment par l'homme ou la femme. Ces positions en terme d'activités correspondent non pas aux statuts juridiques déclarés et officiels, mais plutôt aux formes d'occupation effectives (exemples : des femmes déclarées sans emploi peuvent aider sur l'exploitation, d'autres officiellement chef d'exploitation ne pas s'impliquer...). Et elles s'excluent les unes les autres : un individu, à un moment donné, ne peut occuper qu'une seule de ces positions.

Tableau 1. Les positions pouvant être occupées par chacun(e) au cours des carrières familiales

Position	Travail sur l'EA	dont activité de diversification	Pilotage de l'EA	Activité extérieure rémunérée ou revenu non agricole	Description complémentaire
pluriactif	oui	possible	possible	oui (activité extérieure)	Le pluriactif a une activité extérieure rémunérée mais il travaille également sur l'EA et peut même

					être l'organisateur du travail
exploitant	oui	non	oui	non	L'exploitant organise le travail, est polyvalent et peut participer à tous les types de travaux
permanent	oui	non	non	non	Le permanent aide et en général n'effectue que certains travaux (exemple : soins aux animaux et traite)
développeur	variable	oui	possible	non	Le développeur a des activités de diversification. L'implication sur le travail agricole (animaux et surfaces) est variable (de tout à rien quand l'implication concerne uniquement les activités de diversification)
retraité	oui	possible	possible	oui (pension de retraite)	Le retraité touche une pension de retraite et se consacre à l'activité agricole
indépendant	non (ou très ponctuel)	non	non	oui (activité extérieure)	L'indépendant travaille à l'extérieur. Eventuellement il donne quelques coups de main, mais il mène sa vie professionnelle indépendamment du travail sur l'EA
ménager	non (ou très ponctuel)	non	non	non	Le ménager prend en charge les activités domestiques. Il peut donner quelques coups de main, mais il mène ses activités indépendamment du travail sur l'EA

EA : exploitation agricole (= unité de productions agricoles au sens strict et diversification quand il y en a).

NB : les cas non/non/oui/non ou oui n'ont pas été décrits dans le tableau ci-dessus car ce sont des cas plutôt rares dans des exploitations familiales et correspondent davantage à des situations de ranching où le propriétaire ne travaille pas voire n'habite pas sur le lieu d'exploitation et emploie des gérants et ouvriers.

3- Résultats

3.1- Diversité et évolutions des relations entre travail, famille et exploitation dans les cas étudiés

Nous avons dégagé, pour les cas enquêtés, les différentes combinaisons de positions pour les ménages agricoles, afin de révéler la diversité des relations travail-famille-exploitation et les changements de relations au cours du temps. C'est la position pour un célibataire (Tableau 1) ou la combinaison des positions de chacun des membres du ménage agricole qui donne la relation entre travail, famille et exploitation, dans chaque cas rencontré, à un instant donné. Pour les couples, les relations rencontrées sont présentées dans le Tableau 2.

Tableau 2. Les relations entre travail, famille et exploitation chez les couples rencontrés

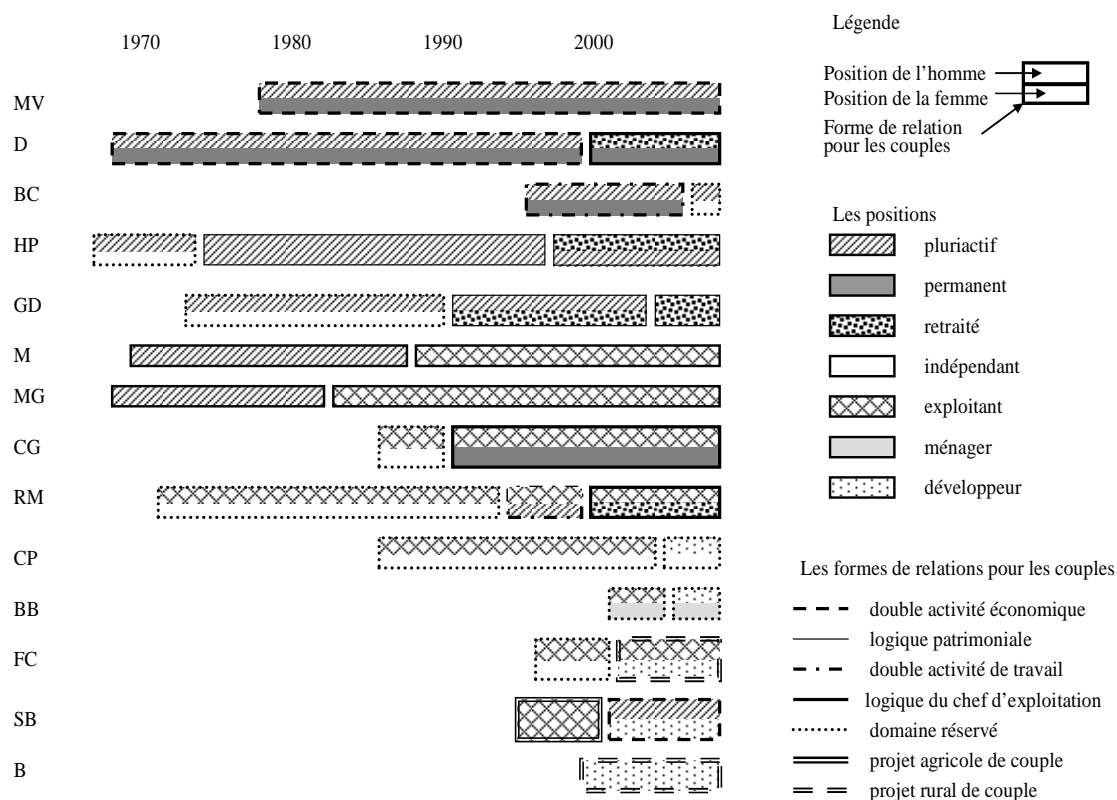
Intitulé de la relation		Combinaisons de positions des membres du couple	Définition et commentaires
Domaine réservé		exploitant + indépendant exploitant + ménager développeur + indépendant pluriactif + indépendant retraité + ménager	Chacun a son activité, dont un sur la ferme (exploitant ou pluriactif) et l'autre qui mène sa vie professionnelle (ou domestique) indépendamment du travail sur l'EA
Projet de couple	agricole	exploitant + exploitant	L'EA (ici réduite à une unité de productions agricoles au sens strict) est vue comme projet d'intégration professionnelle pour les deux membres du couple qui travaillent uniquement sur l'EA et décident ensemble le devenir de l'exploitation
	rural	exploitant + développeur développeur + développeur	Idem mais sur une exploitation avec des activités de diversification (transformation, vente par les exploitants eux-mêmes, accueil...)
Logique du chef d'exploitation		exploitant + permanent exploitant + retraité retraité + permanent	Les deux travaillent uniquement sur l'exploitation mais l'intégration professionnelle ne concerne qu'un des membres (en général l'homme) qui travaille et décide, alors que l'autre (en général la femme) seconde et a plutôt un rôle d'exécutant

Double activité (DA)	économique	pluriactif + permanent pluriactif + développeur	La motivation première à la double activité est ici économique : nécessité économique par rapport à l'EA (souvent de petite dimension), qu'un des deux ait une activité extérieure, tout en travaillant aussi sur l'EA. L'objectif est quand même, si possible, de dégager un revenu de l'EA et éventuellement de profiter de la sécurité financière amenée par l'activité non agricole pour développer l'EA
	travail	exploitant + pluriactif	La motivation première à la double activité est ici d'assurer le travail sur l'EA : un des conjoints a une activité extérieure (souhaite avoir ou maintenir une activité non agricole) et une nécessité de travail sur l'EA l'amène à s'y impliquer aussi
Logique patrimoniale		pluriactif + pluriactif pluriactif + retraité retraité + retraité	Volonté du couple de conserver/développer l'EA familiale (mais pas forcément avec les mêmes productions), les terres, d'y travailler, sans pour autant vouloir en vivre

EA : exploitation agricole.

Ces relations peuvent évoluer au cours du temps. La trajectoire d'un ménage agricole peut enchaîner plusieurs formes de relations. Une lecture diachronique des itinéraires suivis par les ménages agricoles permet de distinguer des carrières familiales continues (qui se déroulent sans changement de positions ni de l'un ni de l'autre) et discontinues, les discontinuités pouvant concerner les positions des femmes, des hommes ou des deux (Figure 1).

Figure 1. Les carrières familiales dans les cas étudiés



Les deux positions individuelles les plus fréquentes dans notre échantillon (9 sur 26), sont exploitant et pluriactif. La position d'exploitant est très rarement le fait de la femme, il y a un cas seulement où les deux

membres du couple sont exploitants simultanément (par rapport au modèle revendiqué par la profession agricole au plan national de « l'exploitation familiale à 2 UTH (unité travailleur humain) » mis en avant dans les lois d'orientation agricole dès les années 1960). Quant à la position de pluriactif, elle apparaît pour les hommes en couple, comme une forme qui dure, parfois jusqu'à la retraite, bien plus que comme une phase transitoire. La position de développeur est récente (années 2000). Pour les couples, le domaine réservé est la forme de relation la plus fréquemment rencontrée dans cet échantillon et apparaît dans huit cas sur dix dans des exploitations laitières. Le projet rural de couple est une forme de relation récente, qu'on ne rencontre que depuis les années 2000, il correspond à des projets de transformation fromagère fermière et vente directe.

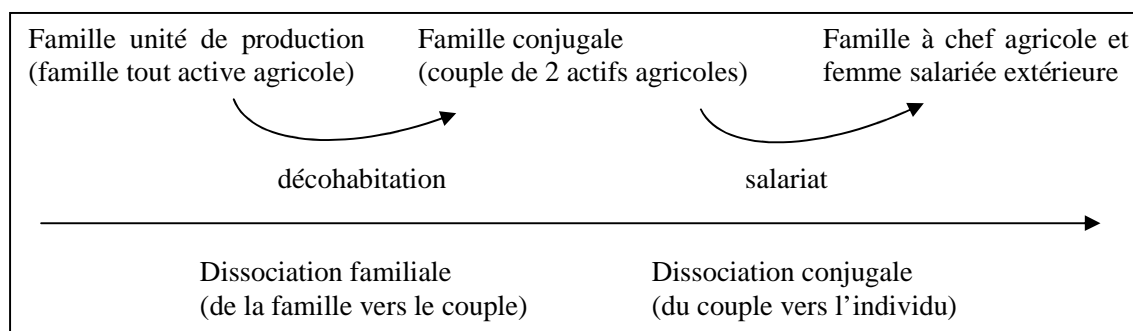
Dans la plupart des cas étudiés, les positions évoluent. La stabilité des formes de relation est très variable, de cinq à plus de trente ans. Il n'y a que deux exploitations (MV et B) pour lesquelles on n'observe aucun changement de position dans le ménage sur la période étudiée. Les changements de position sont liés à des événements familiaux, à l'exploitation ou à un travail extérieur. Pour les événements familiaux (quatre cas), il peut s'agir d'une modification du collectif familial de travail au niveau de l'exploitation (décès d'un parent pour RM en 1991), ou bien de soins à prodiguer à des membres de la famille (enfants pour CG ou parents pour MG) ou encore d'un déménagement sur le lieu de l'exploitation (HP en 1975). Pour quatre autres cas, l'évolution des positions correspond à des raisons liées à l'exploitation. L'échec d'un projet agricole a conduit BC et SB à faire évoluer leurs carrières familiales. Dans les deux autres cas, il s'agit de la résolution de problèmes de surcharge de travail associée à une recherche d'autonomie pour l'activité agricole (CP et BB). Dans cinq cas, les raisons sont liées au travail extérieur : une situation d'emploi précaire (FC), un accident du travail (M) ou la possibilité de prendre sa retraite (D, RM en 1999 et HP en 1996, GD en 1991 puis en 2002). Nous n'avons cité ici qu'un moteur de changement dans chaque cas, mais nous verrons dans les illustrations qu'il s'agit souvent d'une combinaison de raisons et de circonstances plus complexes, qui amène à des inflexions des trajectoires.

Ainsi, à l'exception des deux cas d'échecs de projet, où les exploitants ont atteint leur limite de « non vivabilité » et où il y a eu une rupture dans l'articulation travail-famille-exploitation, les autres ont fait évoluer les relations travail-famille-exploitation avant d'atteindre une telle limite et ont réussi à maintenir cette articulation en transformant le système de relations.

3.2- Relations travail-famille-exploitation : de nouvelles formes ?

Les relations que nous avons mises en évidence entre travail, famille et exploitation correspondent pour certaines à des figures de « l'exploitation familiale », identifiées par des sociologues et historiquement situées quant à leur apparition. Pour Barrère-Maurisson (1992), on assiste actuellement dans l'agriculture française, où les rapports de travail et familiaux étaient fortement mêlés, à un mouvement de dissociation. Du modèle familial dominant (structure familiale pluri-générationnelle comme unité de production), on est passé à une structure conjugale, qui est en train de céder le pas à un modèle dans lequel la femme travaille à l'extérieur (Figure 2).

Figure 2. Mutations familiales et activité agricole (d'après Barrère-Maurisson, 1992)



Mundler et Rémy (2009), s'intéressant à la dimension familiale de l'activité agricole, nomment ces trois figures d'après l'évolution des liens entre famille et exploitation agricole : l'exploitation paysanne

(coïncidence de la famille et du métier) ; l'exploitation familiale (modernité, naissance de la profession et division sexuelle du travail, modèle à deux unités de travail), qui apparaît à partir des années 1960 ; l'exploitation post-familiale ou entreprise agricole (où les liens entre exploitation et famille sont distendus, du fait notamment du travail à l'extérieur des conjointes), qui apparaît à partir des années 1990. Mais ils en ajoutent une autre, en référence aux travaux de Muller et al. (1989) : l'entreprise rurale (visant à reconquérir l'autonomie de l'exploitation paysanne et permettant souvent aux femmes n'ayant pas renoncé à l'agriculture de se réaliser dans un projet qui leur est propre -Giraud, 2004-), alternative à l'exploitation post-familiale. Pour ces auteurs, « *l'apparition de ces figures est historiquement située, mais ces quatre figures continuent de coexister et peuvent être observées dans l'agriculture d'aujourd'hui* ». Nous retrouvons effectivement ces figures dans nos cas. Il s'agit pour les deux premières figures de la logique du chef d'exploitation ou du projet agricole de couple, pour la troisième de celle du domaine réservé et la quatrième du projet rural de couple. Ce qui n'apparaît pas en revanche dans les figures de Mundler et Rémy (*ibid.*), dans cet article, ce sont celles associées à la pluriactivité, qui recouvrent plusieurs facettes : la figure du paysan-ouvrier, de l'agriculteur salarié saisonnier, en station de ski par exemple, de l'épouse aidant sur l'exploitation tout en ayant une activité extérieure... qu'on retrouve par ailleurs dans la littérature (Babbic, 1983 ; Fiorelli et al, 2007).

Nous montrons également le passage d'une figure à une autre au cours de la trajectoire même d'un ménage agricole et pas uniquement dans le temps long historique et comment ces transformations s'incarnent dans des situations particulières. Un exemple est donné dans l'Encadré 1, qui serait classé, d'après la Figure 2 en « famille conjugale » mais dont on voit que cela n'a pas toujours été le cas, et qui suit à « rebours » la marche de la dissociation conjugale. Cet exemple montre également que la décohabitation n'a pas forcément supprimé les coopérations intergénérationnelles, où les parents continuent d'aider sur l'exploitation, même s'ils n'habitent plus avec leurs enfants exploitants.

Encadré 1. Exemple de la discontinuité du travail de la femme entre activités agricoles, non agricoles et évènements familiaux

Dans ce cas (RM), l'épouse arrive sur l'exploitation agricole, en production laitière, par le mariage. Elle a un emploi dans la fonction publique qu'elle conserve, son mari étant aidé par son père. Ils développent et modernisent l'exploitation. Au décès du père, l'exploitant n'arrivant pas à assumer seul le travail agricole, l'épouse se met à l'aider tout en conservant son activité extérieure (le matin avant de partir et le soir en rentrant, elle participe à la traite et aux soins aux animaux). Pendant presque 10 ans, elle mène une triple vie fatigante : exploitation, travail extérieur et tâches domestiques. Dès qu'elle peut prendre sa retraite (après 15 ans d'ancienneté), elle arrête son activité extérieure, s'occupe de la maison et continue d'aider sur l'exploitation. Il n'y a pas d'évolution de la position du mari. On passe dans ce cas du domaine réservé à une double activité de travail à la logique du chef d'exploitation. Le revenu extérieur puis l'implication de l'épouse permettent de maintenir le système en production laitière et de moderniser l'exploitation qui s'est spécialisée dans cette production. Un des fils est intéressé pour reprendre et la femme lui cèdera sa place progressivement.

Avec la dissociation familiale puis conjugale et le développement de l'emploi féminin on voit apparaître de nouvelles formes de relations entre travail, famille et exploitation, qui n'effacent pas pour autant les précédentes.

3.3- Effets pratiques de l'apparition de ces nouvelles formes de relation : de nouvelles régulations ?

Pour cerner quels sont les effets de l'évolution des formes de relations sur chacun des termes de la relation et les formes de régulations en jeu pour que se maintienne l'articulation entre travail, famille et exploitation, nous prendrons deux illustrations, celles des formes historiques les plus récentes : la dissociation conjugale et l'entreprise rurale.

Cas de dissociation conjugale

Nous proposons dans l'Encadré 2, deux exemples de la dissociation conjugale, un qui se fait au cours de la carrière familiale et l'autre qui correspond à l'état postérieur à la dissociation, où la femme est indépendante.

Encadré 2. Exemples de dissociation conjugale

En cours de carrière familiale

Dans ce cas (BC), l'homme est pluriactif, souvent en déplacement loin de l'exploitation et de la famille. La femme assure la permanence de l'activité agricole (vaches laitières et vaches allaitantes) avec ses beaux-parents. Quand ceux-ci commencent à être fatigués, qu'un projet d'association avec un neveu échoue et comme son mari reste peu présent, la femme exprime son « ras-le-bol ». Ils négocient qu'une fois les dix ans obligatoires passés (liés à l'installation avec des aides publiques), elle arrêtera de travailler sur la ferme. Lui ne souhaite pas arrêter son activité extérieure, ils font donc une cessation laitière pour se libérer de l'astreinte de la traite, elle trouve un emploi extérieur (passage de permanente à indépendante) et lui maintient un troupeau de vaches allaitantes avec l'aide d'un salarié permanent qu'il recrute en substitution à la défection de son épouse. Dans ce cas, le changement de position entraîne le changement d'activité agricole, puisque la production laitière reposait sur l'implication de la femme qui se retire. L'embauche d'un salarié sous le régime des « 35 heures », ne permet pas de conserver la production laitière (le mari demeurant peu présent sur l'exploitation). On passe d'une logique de double activité de travail à du domaine réservé.

Etat postérieur où la femme est indépendante (domaine réservé)

Dans ces deux cas d'exploitation laitière (BB et CP), les conjointes ne sont pas impliquées sur l'exploitation (indépendante ou ménagère), mais les conjoints souhaitent résoudre un problème de charge de travail tout en recherchant une plus grande autonomie par rapport aux politiques agricoles et aux filières. Comme en plus ils ne peuvent pas récupérer de quotas laitiers supplémentaires, ils décident de développer de nouvelles activités (passage d'exploitant à développeur), ce qui paraît paradoxal par rapport à la charge de travail. Le raisonnement tel qu'il nous a été proposé par les éleveurs est le suivant : accepter de se surcharger de travail temporairement pour mettre en place une nouvelle activité permettant d'aller au bout du processus de transformation et de commercialisation (mise en bouteille et vente directe du vin dans un cas ; mise en place d'une activité de production de viande -veaux et génisses-, découpe et vente directe dans l'autre) qui permettra d'accroître le revenu et puis d'embaucher un salarié. Dans ces cas le changement de position pour l'exploitant devenant développeur est concomitant du changement dans l'activité agricole.

Quand la femme se retire alors qu'elle s'occupait à temps plein de l'activité laitière, on voit que le maintien du système de production en l'état n'est pas possible (même, ici, en recourant à un salarié). Quand la femme ne s'implique pas, le développement de l'exploitation agricole repose sur d'autres bases. Le recours au salariat agricole pour assurer le travail sur l'exploitation apparaît comme un nouveau mode de régulation des relations travail-famille-exploitation. Le salariat agricole n'est pas un phénomène nouveau. Autrefois des domestiques de fermes partageaient la vie de la famille tandis que des journalistes étaient recrutés pour faire face aux pointes de travail (Lasslet et Wall, 1972). Ce qui est nouveau, c'est que ce recours au salariat est lié au travail extérieur des conjoint(e)s qui se développe et qu'il est utilisé pour réguler l'articulation travail-famille-exploitation. Les différentes formes de régulation ne sont pas équivalentes (Madelrieux et al, 2009b). Si le complément financier et la sécurité qu'apporte le travail extérieur de la femme facilite l'installation et le développement de l'exploitation (et l'embauche d'un salarié), et si au niveau familial, la femme est plus disponible lors de ses temps de présence à la maison puisqu'elle ne travaille pas ou plus sur l'exploitation, ce travail extérieur met fin aux régulations de travail assurées par la femme au niveau de l'exploitation, en particulier ses fonctions de remplacement et d'assistance (Fink, 1991). Le recours au salariat offre moins de souplesse que l'épouse présente en permanence (cf. régime social des « 35 heures ») et est plus coûteux par rapport au travail gratuit de la main-d'œuvre familiale, mais le salarié peut être plus polyvalent que la femme réalisant souvent uniquement les soins aux animaux.

Cas d'entreprises rurales

Les exemples qui seront pris ici concernent l'évolution d'exploitations vers la diversification, du fait de l'arrivée de la femme sur l'exploitation ou suite à l'échec d'un premier projet agricole (Encadré 3).

Encadré 3. Exemples d'entreprises rurales

Liée à l'arrivée de la femme sur l'exploitation

Dans le cas de FC, la situation de départ est celle du domaine réservé (lui exploitant et elle indépendante). Mais la situation d'emploi extérieur de la conjointe est précaire. Avec l'arrivée des enfants, elle a envie de développer un projet de travail en couple sur l'exploitation. Elle crée et gère une activité de diversification : transformations fromagères et culinaires et ventes (marchés, foires...). Elle ne participe pas au travail agricole proprement dit (animaux et terres). Elle préfère participer au développement de l'exploitation avec chacun son domaine, plutôt que mener une carrière professionnelle indépendante. On passe à une relation du type projet rural de couple. Son volume de travail étant plus important qu'avant avec son emploi salarié, ils font construire une maison sur le siège de l'exploitation à côté de celle des parents de son mari, ce qui diminue les déplacements et facilite la garde des enfants.

Suite à l'échec d'un premier projet agricole

Dans le cas de SB, il s'agit d'une installation hors cadre familial en bovins lait (projet agricole de couple). Difficultés économiques, surcharge de travail, arrivée du premier enfant, aucune perspective de récupérer des terres et des quotas, les conduisent à faire une cessation laitière. Ils décident alors ensemble que lui prendra un emploi à l'extérieur dans une entreprise de transport (saturation par rapport à l'exploitation et nécessité économique) et qu'elle restera sur l'exploitation mais pour y mettre en place l'activité qui lui tient à cœur, une activité cheval (pension, manège et élevage), tout en gardant quelques vaches pour la production de veaux de lait, et pour le revenu, le temps que l'activité cheval parvienne à dégager un revenu suffisant (double activité économique). Dans ce cas, le couple ne se voit plus trop et pour elle « c'est la course tout le temps » car elle se retrouve souvent seule pour gérer les enfants et l'exploitation, mais d'après ce qu'elle dit : « c'est dur, mais c'est plus serein car plus sain économiquement ». Elle a recours à des aides bénévoles (famille, amis) pour l'aider au niveau domestique et sur l'exploitation.

L'analyse de Barrère-Maurisson (1992) met en exergue le travail des femmes (salaire d'appoint) puis le partage du travail (avec une autonomisation du rapport à l'emploi) comme évolution majeure des régulations du travail dans les familles. L'étude de nos cas suggère que l'évolution se traduit plutôt par un passage de régulations d'ordre individuel -et pas toujours féminin- (auparavant, un seul des membres du couple modifiait ses activités, l'autre assurant une permanence au niveau de l'exploitation) vers des régulations d'ordre inter-individuel, et pouvant faire intervenir d'autres personnes que les membres du couple. En effet, nous avons vu que la discontinuité des trajectoires des femmes permettait d'ajuster le travail sur l'exploitation et la vie de famille (régulations d'ordre individuel et féminin, Encadré 1), mais nous avons aussi des cas où les femmes assurent une certaine permanence sur l'exploitation et pour la famille et c'est le mari qui prend des activités extérieures (régulation d'ordre individuel et masculin). Nous avons vu qu'elle pouvait se désengager de l'exploitation par rapport à un épanouissement personnel, le travail sur l'exploitation étant alors confié à un salarié, tout comme dans les cas de diversification de l'exploitation quand la femme ne s'implique pas (régulation d'ordre interindividuel avec un salarié, Encadré 2, cas de BC, BB et CP). Enfin, nous avons vu que suite à l'échec d'un premier projet, les deux membres d'un couple peuvent réaménager leurs activités et leur implication sur l'exploitation (régulation d'ordre interindividuel entre les deux membres du couple, Encadré 3, cas de SB).

4- Discussion

Nous voudrions discuter ici des résultats présentés, notamment des changements dans l'activité agricole en lien avec les transformations des relations travail-famille-exploitation, des intérêts de l'approche adoptée, et de pistes d'analyse pour aller plus loin dans l'analyse des transformations des activités agricoles.

4.1- Changements dans l'activité agricole en lien avec les transformations des relations travail-famille-exploitation

L'intérêt d'aborder les relations entre travail, famille et exploitation en tant qu'objet de recherche est d'amener un nouvel éclairage pour comprendre les évolutions des activités agricoles et des systèmes d'exploitation. Cela met en évidence l'importance de la famille et du travail (moteurs « internes ») dans les changements et souligne ainsi que les changements dans l'activité agricole ne sont pas uniquement de simples adaptations aux modifications des politiques agricoles ou des conjonctures économiques (Darnhofer et al, 2009). On a vu l'importance du positionnement de chaque membre du ménage dans l'évolution de l'activité agricole. Les changements de position sont également concomitants de changements d'activité agricole quand il y a mise en place de nouvelles activités, notamment d'activités de diversification. La mise en place d'une activité de diversification se répartit dans nos cas en plusieurs situations. Il s'agit (i) d'une implication, à un moment donné, de la femme (discontinuité de position pour la femme); (ii) d'un développement basé sur un recours au salariat et sur une discontinuité de position pour l'homme, quand la conjointe n'est pas impliquée sur l'exploitation; (iii) d'un nouveau projet suite à l'échec d'un précédent. Nous retrouvons des arguments énoncés par Barbieri et Mahoney (2009) quant au choix de la diversification comme stratégie d'adaptation au contexte changeant, notamment pour réduire les incertitudes et les risques ou pour fournir un emploi à un membre de la famille. Mais en resituant cette activité dans les trajectoires d'évolution des exploitations et ménages, nous mettons également en évidence l'enchaînement des circonstances qui amènent à un tel choix et nous montrons que ce n'est pas toujours une stratégie planifiée et énoncée clairement mais aussi parfois un essai de rattrapage après l'échec d'un premier projet agricole ou que cela peut être lié à la précarité d'un emploi extérieur. En revanche, lorsque la discontinuité de position (dans nos cas, de la femme) sert à réguler le travail sur l'exploitation (par exemple pour pallier le

décès d'un parent travaillant sur l'exploitation) ou le travail domestique (par exemple suite à la naissance d'un enfant), nous n'avons pas observé de changement au niveau de l'activité agricole (au niveau de précision où nous l'avons étudié).

4.2- Niveau d'approche et pistes d'analyse

Notre échantillon est restreint et limité et gagnerait à être confronté à d'autres cas. Il serait intéressant en effet d'analyser dans quelle mesure le travail proposé dans cet article pourrait concerner d'autres types d'exploitations familiales, notamment en ouvrant sur de nouvelles configurations de collectif d'exploitation en développement (Harff et Lamarche, 1998) ou en émergence, croisant plusieurs familles ou du familial et du non familial. Si les positions décrites visaient une généralité, les formes des relations travail-famille-exploitation pour les couples ont été construites à partir des cas étudiés et nous n'avons pas rencontré l'ensemble des combinaisons possibles (pluriactif + ménager ; développeur + permanent...).

Mais au-delà, il nous faut nuancer en deux sens. Premièrement, nous sommes restés à un niveau d'analyse très global des transformations et ne sommes pas entrés dans le fonctionnement de chacune des activités. Pour l'activité agricole, nous n'avons regardé que le changement de type de production, de valorisation et de collectif de travail alors que les bâtiments/équipements et la conduite technique de la production sont également des leviers mobilisés par les exploitants pour ajuster le travail notamment par rapport à la famille (Madelrieux et Dedieu, 2008). Par exemple, dans le cas de B (couple de moins de 40 ans, avec un projet rural de couple, en chèvres avec transformation et vente directe), la combinaison d'activités agricoles reste la même. Mais, pour se dégager du temps avec les enfants et trouver un équilibre entre l'exploitation et la famille, des simplifications de la conduite technique sont opérées (adoption de la mono-traité pendant la période à l'herbe, groupement et décalage des mise bas pour avoir une semaine de vacances en période de vacances scolaires, développement du recours aux clôtures et aux parcs par rapport au système de gardiennage) et ils ont recours au salariat. Une perspective de ce travail pourrait donc être de mener des investigations à ces niveaux d'approfondissement pour voir si le travail et la famille restent les principaux moteurs des changements. Deuxièmement, avec l'accroissement des incertitudes pesant sur l'activité agricole (évolution des politiques, de la démographie agricole, des attentes sociales...) et des exigences techniques et environnementales venant de l'extérieur (des filières, des politiques publiques...), il serait souhaitable d'étudier à l'avenir dans quelle mesure les facteurs influençant les changements vont intégrer davantage encore les incertitudes (Ondersteijn et al, 2006). Nous avons déjà décelé, dans quelques-uns des cas étudiés, l'émergence d'une recherche d'autonomisation par rapport aux politiques agricoles et aux crises dans certaines filières.

Conclusion

Les mutations des mondes du travail, de la famille et agricoles, depuis les années 50-60, ont amené à l'émergence de nouvelles formes de relations entre travail, famille et exploitation, qui coexistent avec les précédentes. Les politiques agricoles ont cru pouvoir réduire cette relation à un couple et une exploitation spécialisée dans les années 80 (« modèle à 2 UTH »). Mais l'aide familiale qui continue malgré la décohabitation, la lutte des femmes pour la reconnaissance d'un statut, les difficultés économiques et les atteintes environnementales du modèle spécialisé, l'isolement croissant de l'agricole dans le rural et la nécessité de nouvelles solidarités... sont passés par là pour permettre de réaffirmer que l'exploitation agricole est une réalité multiforme et que les trajectoires d'exploitation ne s'expliquent pas que par les changements de politiques agricoles mais aussi par différentes formulations des carrières familiales. Dans ce contexte où les notions de travail, famille, exploitation, leurs relations méritent d'être clarifiées, explicités, car non uniformes, non constants dans le temps, nous avons proposé ici une façon d'analyser ces configurations, leurs évolutions et les régulations en jeu. Cela nous a permis de nuancer les formes « historiques » de relations travail-famille-exploitation en analysant les circonstances individuelles de leur apparition, leurs articulations au sein d'une même trajectoire d'évolution, et d'aller plus loin en identifiant les régulations en jeu.

Avec l'autonomisation du rapport à l'emploi et la recherche d'un épanouissement personnel, c'est comme si ce n'étaient plus les besoins sur l'exploitation qui commandaient le travail et la famille, mais ces derniers qui orientaient l'exploitation (animaux allaitants plutôt que laitier pour la qualité de vie, diversification pour un projet de couple et un emploi moins précaire, chevaux pour se faire plaisir...). En ce sens, ces trajectoires semblent montrer, malgré leur diversité et les spécificités de l'agriculture, des convergences de plus en plus

fortes avec d'autres secteurs, ceux du travail indépendant comme du travail salarié, interrogeant la « désagricolisation » des familles et la « défamilialisation » des exploitations, en d'autres termes la référence au fonctionnement familial pour comprendre les transformations des exploitations et de l'emploi agricole.

Remerciements

Cette étude a bénéficié du soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du Programme Agriculture et Développement Durable (projet TRANS « Transformations de l'élevage et dynamiques des espaces », ANR-05-PADD-003). Nous tenons à remercier également à Nathalie Cialdella qui a participé aux enquêtes et à leurs retranscriptions et les relecteurs de l'article pour leurs riches critiques : Elodie Bethoux, Jérémy Damian, Benoît Dedieu, Christophe Giraud et Jacques Rémy.

Références

Babbic A., 1983. The framer-worker in Yugoslavia. A bridge between the city and the country in part time farming. *Sociologia Ruralis*, 23 (1), 76-84.

Barbieri C., Mahoney E., 2009. Why is diversification an attractive farm adjustment strategy? Insights from Texas farmers and ranchers. *Journal of Rural Studies*, 25 (1), 58-66.

Barrère-Maurisson M.A., 1992. *La division familiale du travail. La vie en double*, Paris. PUF.

Barthez A., 1996. Les relations de l'agriculteur avec son travail. Une longue histoire, de forts changements actuels. *Travaux et Innovations*, 25, 15-17.

Battagliola F., Bertaux-Wiame I., Ferrand M., Imbert F., 1991. Dire sa vie, entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires. Rapport de la Mission interministérielle Recherche Expérimentation convention de recherche n° 316.88, CNRS, Centre de sociologie urbaine-IRESCO Travail et mobilités-Université Paris X.

Blanc M., MacKinnon N., 1990. Gender relations and the family farm in Western Europe, *Journal of Rural Studies*, 6 (4), 401-405.

Bonnet E., Collet B., Maurines B., 2006. Carrière familiale et mobilité géographique professionnelle, *Cahiers du Genre*, 41, 75-98.

Bowler I., Clark G., Crockett A., Ilbery B., Shaw A., 1996. The development of alternative farm enterprises: a study of family labour farms in the Northern Pennines of England. *Journal of Rural Studies*, 12 (3), 285-295.

Cialdella N., Dobremez L., Madelrieux S., 2009. Livestock farming systems in urban mountain: differentiated paths to remain in time. *Outlook on agriculture*, 38 (2), 127-135.

Darnhofer I., Bellon S., Dedieu B., Milestad R., 2009. Adaptativeness to enhance the sustainability of farming systems. A review. *Agric.Sust.Dev.*, to be published.

De Singly F., 2005. *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Armand Colin.

Fink V.S., 1991. What work is real? Changing roles of farm and ranch wives in South-eastern Ohio. *Journal of Rural Studies*, 7 (1/2), 17-22.

Fiorelli C., Dedieu B., Pailleux, J.-Y., 2007. Explaining diversity of livestock farming management strategies of multiplejob holders: importance of level of production objectives and role of farming in the household. *Animal*, 1, 1209-1218.

Gasson R., Winter M., 1992. Gender relations and farm household pluriactivity, *Journal of Rural Studies*, 8,

387-397.

Gasson R., Crow G., Errington A., Hutson J., Marsden T., Winter D.M., 1988. The farm as a family business: a review. *Journal of Agricultural Economics*, 39, 1-41.

Giraud C., 2004. Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme, *Cahiers du genre*, 37, 71-91.

Harff Y., Lamarche H., 1998. Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux. *Economie Rurale*, 244, 3-11.

Haugen M.S., Blekesaune A., 2005. Farm and off-farm work and life satisfaction among Norwegian farm women, *Sociologia Ruralis*, 45 (1/2), 71-85.

Hermansen J., Noe E., Halberg N., 2006. Exploring the multifunctional role of farming systems, In: Langeveld H., Roling N. (Eds), *Changing European farming systems for a better future*, Wageningen, Wageningen Academic Publishers, 242-246.

Johnsen S., 2004. The redefinition of family farming: agricultural restructuring and farm adjustment in Waihemo, New Zealand. *Journal of Rural Studies*, 20, 419-432.

Lasslet P., Wall R. (Eds), 1972. *Household and family in past time*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.

Madelrieux S., Dedieu B., Dobremez L., Girard N., 2009a. Patterns of work organisation in livestock farms: the ATELAGE approach. *Livestock Sciences*, 121, 28-37.

Madelrieux S., Dupré L., Rémy J., 2009b. Itinéraires croisés et relations entre éleveurs et salariés dans les Alpes du Nord. A paraître dans *Economie Rurale*.

Madelrieux S., Dedieu B., 2008 Qualification and assessment of work organization in livestock farms, *Animal*, 2-3, 435-446.

Muller P., Gerbaux F., Faure A., 1989. *Les entrepreneurs ruraux. Agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, L'Harmattan.

Mundler P., Rémy J., 2009. L'exploitation familiale : une institution menacée ?, In : Pluinage J. (Coord), *La diversité des exploitations agricoles* ; à paraître.

Ondersteijn C.J.M., Giesen G.W.J., Huirne R.B.M., 2006. Perceived environmental uncertainty in Dutch dairy farming: the effect of external farm context on strategic choice. *Agricultural Systems*, 88 (2-3), 205-226.

Liste des tableaux

Tableau 1. Les positions pouvant être occupées par chacun(e) au cours des carrières familiales

Tableau 2. Les relations entre travail, famille et exploitation chez les couples rencontrés